

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie

Mercredi 2017 (06) 7 Juin Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 7 juin 2017 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeleine Proulx
Johanne Baillargeon
Alain Lalonde

André Savage
Isabelle Parent

Était absent le conseiller André Lapierre.

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

17-122 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-123 3- Adoption du procès-verbal

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2017 soit et est adopté, dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4.0 Rapport d'activités de la mairesse

5.0 Lecture du résumé des correspondances reçues

17-124 6.0 Adoption des comptes à payer au montant de 48 320.22 \$

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 48 320.22 \$, soit et est adoptée telle que lue et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

| | | |
|-------|--------------------------------------|---------------|
| 10547 | Autos et camions Danny Lévesque | 1 053.23 \$ |
| 10548 | APSAM | 25.00 \$ |
| 10549 | ARMTEC | 2 985.42 \$ |
| 10550 | A.P.L. Georges, Prévost et à l'Isles | 500.00 \$ |
| 10551 | Me Pierre-Édouard Asselin | 1 055.53 \$ |
| 10552 | Atelier d'usinage St-Donat Inc. | 729.20 \$ |
| 10553 | Martine Bélanger | 1 004.22 \$ |
| 10554 | Benson Pièces d'auto | 640.86 \$ |
| 10555 | Canadian Tire | 138.42 \$ |
| 10556 | Coopsco des Laurentides | 1 074.73 \$ |
| 10557 | Eddynet Inc. | 1 040.53 \$ |
| 10558 | Ent. A. Laporte et Fils | 59.33 \$ |
| 10559 | Environex | 21.16 \$ |
| 10560 | La corporation des Fleurons du Qc | 316.18 \$ |
| 10561 | Garage Marcel Lamarche | 279.41 \$ |
| 10562 | Marcel Gaudreau | 807.55 \$ |
| 10563 | Gestion Normand Forget Inc. | 202.35 \$ |
| 10564 | Grenier Chrysler Dodge Jeep Inc | 668.44 \$ |
| 10565 | Husky Ltée | 2 818.64 \$ |
| 10566 | Sobeys Qc St-Donat | 78.46 \$ |
| 10567 | Équipe Indigo Inc. | 24 708.13 \$ |
| 10568 | JOcelyn Breault Inc. | 556.35 \$ |
| 10569 | Journal Altitude | 953.14 \$ |
| 10570 | Kenworth Montréal | 269.94 \$ |
| 10571 | Vêtements voirie | 185.00 \$ |
| 10572 | Martech | 409.54 \$ |
| 10573 | Paroisse Saint-Côme | 1 422.50 \$ |
| 10574 | Patrick Morin | 267.56 \$ |
| 10575 | Pharmacie Michel Deschamps | 99.99 \$ |
| 10576 | Distribution Praxair | 131.06 \$ |
| 10577 | Produits sanitaires des Plaines | 198.57 \$ |
| 10578 | Rabais Campus | 97.67 \$ |
| 10579 | Remorques des Monts | 34.56 \$ |
| 10580 | Info Page | 87.90 \$ |
| 10581 | Achats bibliothèque | 374.19 \$ |
| 10582 | Sintra Inc. | 733.83 \$ |
| 10583 | SRAD Communications | 420.81 \$ |
| 10584 | 9172-6976 Québec Inc. | 125.82 \$ |
| 10585 | Toilettes Lanaudière | 252.95 \$ |
| 10586 | Les trophées J.L.M. Inc. | 77.44 \$ |
| 10587 | Achats loisirs | 26.47 \$ |
| 10588 | Vitrierie Lafortune Inc. | 738.19 \$ |
| 10589 | Wolters Klumer Québec Inc. | 649.95 \$ |
| 10590 | Association des directeurs | 349.52 \$* |
| 10591 | Petite caisse | 700.00 \$ |
| 10592 | Conteneur Recycle Inc. | 2 939.46 \$* |
| 10593 | L'Union-Vie | 3 941.75 \$* |
| 10594 | MRC de la Matawinie | 15 717.04 \$* |
| 10595 | Syndicat canadien | 590.46 \$* |
| 10596 | Excavation Pigeon | 7 342.25 \$ |
| 10597 | Les Chapiteaux Azur | 1 264.73 \$ |
| 10598 | Marc Racette | 1 850.00 \$ |
| 10599 | Rigolo Fun | 380.00 \$ |
| 10600 | Camp Ouareau | 2 653.42 \$ |
| 10601 | Kubota Joliette | 22 535.10 \$ |
| 10602 | Annulé | |
| 10603 | Animation Frivole | 400.00 \$ |

Total des incompressibles : 23 538.23 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

17-125 7.1 **Second projet de règlement 139-58 [n/d R-139-58]**

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le second projet du règlement de zonage 139-58 dans sa forme et teneur sans modification au premier suite à l'assemblée de consultation tenue le lundi 29 mai 2017.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-126 7.2 **Règlement 140-10 [n/d R-140-10]**

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte la modification du règlement de lotissement 140-10, dans sa forme et teneur, sans modification suite à l'assemblée de consultation tenue le lundi 29 mai 2017.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-127 7.3 **Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale [n/d R-201]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le règlement 201 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale dans sa forme et teneur avec modification suite à l'assemblée de consultation tenue le lundi 29 mai 2017.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

17-128 8.1 **Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports. – demande d'une hausse de l'aide financière pour l'entretien du réseau routier local [n/d N-81]**

CONSIDÉRANT L'annonce faite par madame Lise Thériault, vice-première ministre et ministre responsable de la région de Lanaudière, quant à l'aide financière aux municipalités visant l'entretien du réseau local;

CONSIDÉRANT QUE Les sommes accordées aux municipalités lanaudoises découlant de la « *Réforme Ryan* »;

CONSIDÉRANT QUE Les montants remis aux municipalités sont les mêmes qu'il y a 25 ans ;

CONSIDÉRANT QUE Les coûts d'entretien et de réparation des chemins ont augmenté de façon substantielle depuis toutes ces années;

CONSIDÉRANT QU' Il y a lieu que le gouvernement du Québec agisse dans ce dossier afin de réviser à la hausse, ces montants qui n'ont pas été indexés depuis toutes ces années;

Il est proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;
- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci demande expressément au gouvernement du Québec de procéder à une révision des montants remis annuellement aux municipalités depuis 25 ans dans le cadre de la « *Réforme Ryan* » ;
- Que la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci demande expressément au gouvernement du Québec de tenir compte des différents éléments mentionnés dans le préambule ci-haut ;
- Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à :
 - Madame Lise Thériault, vice-première ministre et ministre responsable de la région de Lanaudière ;
 - Monsieur André Villeneuve, député de la circonscription de Berthier ;
 - Monsieur Gaétan Morin, préfet de la MRC de Matawinie ;
 - Toutes les municipalités de la MRC de Matawinie ;
 - La Fédération québécoise des municipalités.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-129 8.2 Lupien Michel – offre d'achat [n/d 6322 36 5890]

Il est proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre d'achat de Monsieur Michel Lupien au montant de 1 500 \$ pour le terrain acquis en vente pour taxes par la municipalité et désigné comme étant une partie du lot 25 rang 06 du canton de CHILTON.

Le conseil municipal autorise la mairesse et la directrice générale à procéder au transfert requis et signer tout document à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-130 8.3 Étudiant au parc de la Rivière Dufresne [n/d N-302-110-2017]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la nomination de monsieur Olivier-Gaël Desjardins au poste d'étudiant au Parc de la rivière Dufresne, à compter du dimanche 25 juin 2017, selon les conditions de la convention collective en vigueur.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-131 8.4 Projet de loi no 122 - Demande d'adoption du projet de loi avant les élections municipales du 5 novembre 2017 [n/d 105-130]

CONSIDÉRANT que le dépôt du projet de loi no 122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;

CONSIDÉRANT qu'avec le projet de loi no 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;

CONSIDÉRANT que donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

CONSIDÉRANT que le projet de loi no 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans;

CONSIDÉRANT que la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi no 122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée;

CONSIDÉRANT que les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017;

Il est proposé par le conseiller André Savage et résolu,

DE DEMANDER aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi no 122;

DE DEMANDER qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi no 122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. Sécurité publique

9.1 Rapport du conseiller responsable

17-132 9.2 Étienne Simard – Démission [n/d 302-110]

Il est proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

Que suite à la demande du cadet monsieur Étienne Simard et en accord
avec le directeur du service des incendies, le conseil municipal de Notre-

Dame-de-la-Merci accepte sa démission. Monsieur Étienne Simard n'a
pas de disponibilité en raison de son emploi à temps plein.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-133 9.3 Ministère du développement durable, de l'environnement et de
la lutte contre les changements climatiques- autorisation
[n/d N-280]**

Il est proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le directeur
du service incendie à faire et signer la demande d'autorisation au
ministère, pour et au nom de la municipalité, pour l'installation de prises
d'eau sèches sur notre territoire.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-134 9.4 Société canadienne de la Croix-Rouge – sinistrés des
inondations 2017 [n/d N-193]**

Il est proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'octroyer
un don de 1\$ / population permanente de Notre-Dame-de-la-Merci soit
982\$ à l'organisme de la Croix-Rouge afin de venir en aide aux sinistrés
des inondations 2017 au Québec.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Voirie

10.1 Rapport du conseiller responsable

17-135 10.2 Ministère des Transports [n/d N-81]

Attendu que le périmètre urbain de la municipalité sera agrandi
jusqu'au chemin du Canard Blanc;

Attendu que l'entrée de la Forêt Ouareau se situe depuis quelques
années au chemin du Canard Blanc;

Attendu que le développement de ce secteur amène un
accroissement d'achalandage;

Attendu qu' une zone tampon pourrait améliorer la sécurité;

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci procède à la demande officielle auprès du Ministère pour la réduction de la vitesse (zone tampon) à la sortie sud du village.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-136 10.3 Équipement de signalisation- véhicule [n/d N-95-30]

Suite à la formation de l'APSAM sur la signalisation, il s'est avéré que la signalisation des véhicules servant à la protection des travailleurs n'est pas conforme;

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'installation d'équipement de signalisation conforme sur le véhicule Dodge-2016 auprès de prevo911tech au coût de 1769.11 \$ plus taxes.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-137 10.4 Chemin Dufresne- arpentage [n/d 208-141 PIIRL]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre de la firme Arpentech des Laurentides inc. pour effectuer le relevé du chemin Dufresne nécessaire à la demande de subvention du programme PIRLL.

Le coût de l'offre de service est de 6500 \$ plus taxes et inclu les relevés, calculs, la mise en plan du relevé sur format autocad ainsi que le voyage.

La somme nécessaire sera affectée au surplus accumulé non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-138 10.5 Déneigement - devis [n/d 401-111, 401-112]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le devis déposé et autorise la directrice générale de procéder à l'appel d'offres par voie électronique (SEAO) pour le prochain contrat de déneigement.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la voirie

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport de la conseillère responsable

17-139 11.2 Camp Ouareau – Bouées [n/d N-813]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le paiement de la facture de 2 653.42 \$ taxes incluses pour le travail d'installation, d'enlèvement, la maintenance et l'entreposage des bouées du lac Ouareau pour les années 2014-2015-2016.

Le conseil municipal demande à ce qu'une entente de service soit dûment signée entre les deux parties afin d'officialiser les services requis ainsi que les coûts reliés à compter de 2017.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'environnement
et l'hygiène du milieu**

12. Santé, famille et petite enfance

12.1 Rapport de la conseillère responsable

17-140 12.2 PIQM – demande de subvention [n/d 208-141]

Il est proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la demande de subvention auprès du "Programme d'infrastructure Québec municipal" tel que déposé afin d'accomplir les actions du plan de mise en œuvre adopté.

Que le projet proposé est autorisé par le conseil municipal et que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la santé, famille et petite enfance

13. Aménagement et Urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

17-141 13.2 Mandat d'arpenteur - [matricule 6119-98-9090]

Il est proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal mandate la firme d'arpentage Beausoleil Melançon arpenteurs géomètre afin d'effectuer une vérification du cadastre effectué en 2005 de la ligne séparatrice des lots 15A et 16A du rang 6 au coût estimé de 2 000 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion et développement économique

17-142 14.1 Blanko- image de marque [n/d 401-133]

Suite à l'investissement de la municipalité sur l'amélioration de son image de marque par son site internet et les campagnes publicitaires, une proposition a été soumise par l'entreprise Blanko. Le mandat est d'intégrer le logo "Authentique de nature" aux divers outils de communication. Le coût du mandat est de 2 250 \$ et inclut la recherche artistique et design, déclinaisons sur différents outils et la gestion du projet.

Il est proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre de Blanko qui sera assumée par le surplus accumulé non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la promotion et le développement économique

15. Loisirs, Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur les loisirs, les arts et la culture

17-143 16. Levée de l'assemblée

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #17-124, 17-134, 17-136, 17-137, 17-139, 17-141, 17-142.

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

12 personnes

Fin de la session 20h12

Roxanne Turcotte, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale